

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

COMMUNE DE Héric

## REGISTRE DE CONSULTATION

### DU PUBLIC

Cocher la case correspondante

installations classées pour la protection de l'environnement

Autres

relatif à la demande d'enregistrement de la Société ACSTIP  
en vue de la régularisation de l'exploitation d'une  
plateforme de recyclage et de valorisation de  
matériaux inertes à Héric, 4 rue Clément Ader.

## REGISTRE DE CONSULTATION DU PUBLIC

### OBJET DE LA CONSULTATION

Demande d'enregistrement de la société ACSTP en vue de la régularisation de l'exploitation d'une plateforme de recyclage et de valorisation de matériaux inertes à Héris, 4 rue Clément Ader

### ARRETE D'OUVERTURE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

Arrêté n° 2022/ICPE/410

en date du : 08/11/2022

de Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique

### DUREE DE LA CONSULTATION

Date d'ouverture : 14/12/2022

Date de clôture : 14/01/2023

Siège de l'enquête : Mairie d'Héris

### REGISTRE DE CONSULTATION

Comportant 18 feuillets non mobiles, destiné à recevoir les observations du public.  
Il est clos par le maire du lieu d'implantation du projet

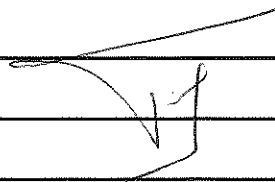
## OBSERVATIONS DU PUBLIC

L'activité de l'entreprise ACJTP engendre des nuisances importantes aux entreprises voisines, notamment des nuisances sonores et beaucoup de poussières.

Il est impératif que des mesures de prévention telles que celles figurant aux pages 32 à 34 de l'avis de demande d'autorisation, complétées d'une clôture périmétrique et pleine d'une hauteur de 2m, soient mises en œuvre, et que l'Administration s'assure de leur efficacité.

A défaut, l'activité d'ACJTP ne pourra se poursuivre à cet emplacement au sein du parc d'activités de l'Ervette - Grand'noie.

A Hérouville, le 12 janvier 2023, le Maire d'Hérouville, J.P. BOUTARD



Le 14/01/2023 à 12 heures

Le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné(e) Jean Pierre JOUTARD, Maire d'Héric déclare clos le(s)  
présent(s) registre(s) qui a (ont) été mis à la disposition du public pendant  
32 jours consécutifs, du 14 décembre 2022  
au 14 janvier 2023

Les observations consignées au(x) registre(s) sont au nombre de : 1

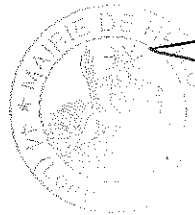
(pages n° 1 à 1)

En outre, j'ai reçu / lettres ou notes écrites qui sont annexées au(x) présent(s) registre(s)

Le(s) présent(s) registre(s) ainsi que les / pièces qui y sont annexées et le dossier  
d'enquête sont adressés par mes soins le \_\_\_\_\_

Signature

Le Maire



Jean-Pierre JOUTARD